



La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis recrute : **Un Garde Champêtre intercommunal (H/F)**

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a approuvé la création d'une brigade intercommunale de gardes constituée de deux gardes champêtres, qui effectueront leurs missions sur les communes de Bézaudun-les-Alpes, Caussols, Cipières, Courmes, Coursegoules, Gréolières, et La Roque-en-Provence, qui ne disposent pas de police municipale et se retrouvent démunies face aux différentes incivilités.

Missions :

Au sein de la DGA Cadre de Vie, sous l'autorité directe du Responsable du Service coordination administrative et dans le cadre des orientations définies par les élus et de vos pouvoirs de police définis à l'article R521-1 du Code de la sécurité intérieure, vous interviendrez sur le territoire intercommunal pour les missions suivantes :

- Assurer la surveillance et la prévention de la police des campagnes
- Lutter contre les différents types d'incivilités
- Rechercher et constater les infractions relevant de la police des campagnes et des pouvoirs de police du Maire
- Faire appliquer les arrêtés municipaux
- Rédiger les écrits professionnels et comptes rendus d'activité
- Rédiger les procédures pénales permettant la poursuite d'auteurs d'atteintes à l'environnement
- Maintenir le lien avec les acteurs locaux pour organiser une veille efficace des incivilités sur le territoire
- Assurer la surveillance des secteurs ciblés : espaces publics, aire de jeux, édifices communaux
- Veiller au respect de l'espace naturel
- Assurer la surveillance de dysfonctionnement d'usage ou matériel sur la voie publique ou les espaces verts.

Vous patrouillez à pied ou en véhicule.

Vous travaillez en coordination avec l'ensemble des services de la collectivité et avec les acteurs de la vie locale.

Vous travaillez en complémentarité avec la gendarmerie nationale.

Profil recherché :

- Titulaire du concours, vous avez de préférence effectué votre formation initiale.
- Connaissances :
 - o cadre juridique et réglementaire, droit pénal, procédure pénal, code de l'environnement
 - o devoirs et pouvoirs de l'agent assermenté
 - o fonctionnement des institutions publiques locales
 - o environnement communal et intercommunal
- Qualités relationnelles, maîtrise de soi, autorité et fermeté (interpellation des contrevenants)
- Adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo)
- Aptitude et résistance physique (travail en milieu naturel extérieur)
- Rigueur, disponibilité et autonomie
- Maîtrise de l'outil informatique et bonnes capacités rédactionnelles
- Permis de conduire obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Postes permanents à temps complet
- Temps de travail hebdomadaire 35h00 (sans RTT)
- Contraintes particulières : 5 jours travaillés du mercredi au dimanche
- 2 jours de repos hebdomadaires lundi et mardi
- Tickets restaurant
- Participation à la protection santé et prévoyance (contrat labellisé)
- Prise en charge adhésion CNAS (Comité National d'Action Sociale)

REMUNERATION :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire (IFSE part fixe mensuelle + Complément Indemnitaire Annuel)
- Poste relevant de la Filière Territoriale Police – Cadre d'emplois des Gardes-champêtres territoriaux – Catégorie C
- Postes ouverts aux fonctionnaires titulaires du concours

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) jusqu'au à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Direction des Ressources Humaines

Les Genêts - 449, route des Crêtes – BP43

06901 Sophia Antipolis Cedex

Ou via le lien ci-dessous:

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/offre-employeur>